

HISTOIRE FRAGMENTAIRE DE CORNOD

Extrait du dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent.

Pages 283 à 290

Classés par Départements

Par

A. ROUSSET – Tome II

Département du JURA

Besançon

(Bientôt imprimeur libraire place St Pierre 1854)

Cornod, Courneaulx, Cornox,

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier, canton d'Arinthod, perception et distribution de poste de Thoirette, (succursale) ; à 15 km d'Arinthod et 49 km de Lons-le-Saunier.

Altitude : de Thorigna, 459m ; de Glaffans 602m.

Le territoire est limité

- au nord par Vosbles et Lavans,
- au sud par Thoirette,
- à l'est par Coisia et Lavans,
- à l'ouest par Thoirette et Vosbles.

Villette, Turgon, Glaffans, Santonnax, Thorigna, les Brulés, la ferme de Vaugrineuse et le moulin des Claies font partie de la commune.

Le territoire est traversé

- par la route départementale n°9 ; d'Orgelet à Nantua et à Bourg,
- par le chemin communal n° 3 ; de Saint-Trivier à Dortans,
- par les chemins vicinaux tirant à Saint-Imetière, à Thoirette, à Vosbles, à Turgon, de Cornod et de Turgon à la route départementale n°9 ;
- par la Valouse, les biefs de Vaugrineuse ou de Villette et de Cherette,
- par le ruisseau de la Fougé et par celui de l'Ancheronne qui lui sert de limite.

Le village, situé dans une position très pittoresque, est divisé en hameaux. Les maisons sont construites en pierres et couvertes en tuiles creuses.

La commune de Vilette-lès-Cornoz avec Turgon, a été réunie à celle de Cornod, le 11 septembre 1822.

Population en 1790, Cornod, 465 habitants, Villette, 200 habitants

Population réunie en 1846, 711 habitants ; en 1851, 675 habitants, dont 365 hommes et 310 femmes.

Population spécifique par km carré, 48 habitants ; 147 maisons, à savoir : Cornod 52 maisons ; Villette 30 maisons ; Turgon 28 maisons ; Thorigna

25 maisons ; Santonnax 10 maisons ; Glaffans 2 maisons, occupées par 154 ménages.

Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1726.

Cadastre exécuté en 1831 ; surface terrains 1389 ha 31a, divisés en 9296 parcelles que possèdent 417 propriétaires, dont 124 forains.

Surfaces imposables, 1337ha 63a à savoir : 562ha 34a en terres labourées, 266ha 18a en bois 196ha 45a en prés, 188ha 65a en parcours, 88ha 34a en friches et murgers, 26ha 17a en vignes, 17ha 12a en broussailles, 4ha 86a en vergers, 4ha 25a en sol et aisances de maisons 16a en jardins d'un revenu cadastral de 21.291 fr.

Le sol accidenté et de fertilité moyenne, produit du froment, du maïs, beaucoup d'orge, des légumes secs, des pommes de terre, du chanvre, peu de fruits, du vin, du foin et de fourrages artificiel. Des mûriers, plantés par M. le colonel Albert, y ont parfaitement réussi.

La production de céréales et du vin, suffit seulement à la consommation.

Le revenu réel des propriétaires est de 5 pour cent.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des moutons et des cochons.

On trouve sur le territoire des sablières, une carrière de pierres à bâtir non exploitée, de nombreuses carrières de plâtre exploitées, surtout à Villette, des carrières de marbre blanc à Villette, qu'on exploite pour la restauration des monuments de l'église de Brou. Un ancien compte de la fabrique de cette église a appris que le marbre employé lors de la construction de ce magnifique monument provenait en partie des carrières de Villette.

Il y a une source salée appelée « la fontaine noire ». L'eau y est très chaude l'hiver.

Il y a une tuilerie à Villette appartenant à M. Albert dans laquelle on fabrique annuellement près de 100 000 tuiles ou carreaux, de très bonne qualité ; un moulin à trois tournants avec un battoir à chanvre, appelé le moulin des Claies, un autre moulin à deux tournants, aussi avec un battoir, plusieurs fabriques de plâtre ; quelques tisserands, des tournants, 1 charron, 1 forgeron et un marchand d'étoffes.

Biens communaux

Une église, un cimetière à l'entour, un presbytère, 1 oratoire, et 61ha 78a de bois et pâtures, d'un revenu cadastral de 54 Fr. La section de Thorigna a 60ha 80a de bois et pâtures, d'un revenu cadastral de 112 Fr. Celle de Santonnax, 55ha 39a, d'un revenu cadastral de 70 Fr. Celle de Villette de 8 ha 18a de bois et friches, d'un revenu cadastral de 15 Fr. Turgon 87ha 63a de bois friches et pâtures, d'un revenu cadastral de 135 Fr.

Bois communaux

Cornod 55ha 08a en litige avec Turgon. Villette 1ha 47a coupés tous les quinze ans ; Thorigna, 18ha 91a dont 1ha 10a sont coupés annuellement ; Santonnax 9ha 50 a dont 1ha 58 a sont coupés tous les trois ans.

Budget : recettes ordinaires 5002 Fr. dépenses ordinaires 5002 Fr.

Notice historique

Entre la Valouse et une haute montagne, à l'ancienne limite de la Bresse et du comté de Bourgogne, se trouve Cornod, placé au fond d'une vallée, comme une sentinelle cachée au fond d'un ravin. A qui ce village doit-il son origine ? Quelle main en a jeté les premiers fondements ? Voilà ce qui est assez difficile à discerner au milieu des ténèbres de l'histoire. Placé sur la voie gauloise d'orgelet et d'Arinthod à Isernore, à peu de distance de la ville celtique de Condes, tout fait présumer que Cornod fut habité dès les temps les plus reculés. Les traditions druidiques qui ont cours dans tout le bassin de la Valouse sont encore très vivace dans ce village. M D. Monnier leur a consacré un article dans l'Annuaire de 1852. On a trouvé il y a quelques années, enfouis profondément dans le sable, à la base de la montagne du Cret, douze squelettes humains, dont les pieds étaient tournés du côté de l'orient. Au V e siècle, après le démentiellement de l'empire romain, le pays des Sébusiens, dont le mandement de Montdidier faisait partie, fut envahi par les Bourguignons et compris dans le royaume qu'ils fondèrent. On reconnut longtemps les traces des mœurs, des habitudes et de l'ancienne législation de ce peuple dans la partie méridionale de notre département. Plusieurs terres y étaient allodiales. Celle de Cornod était de ce nombre.

Vaugrineuse, Vallis grignosa, Vallis grinsa, Vaulx grénieuse, Valgrigneuse.

Vaugrineuse a joué un certain rôle à l'époque féodale. Il a eu son temps de splendeur. On cherche aujourd'hui sa vieille église, son abbaye, ses deux

châteaux, son bourg, sa ville. On ne plus qu'une modeste ferme qui est restée comme un cippe funeste sur un tombeau.

Au sud-ouest de Cornod s'élève une montagne isolée, appelée le Cret.

Sur son sommet, était une église paroissiale dédiée à St Martin dot l'origine remontait aux premiers temps de christianisme, une abbaye d'hommes à côté et un château. Sur la pente occidentale de la montagne, s'étendait un bourg clos de murs et fermé par une porte en forme de tour appelée la tour de Chauffant, de Chauffaut, de Chaffot ou de Chaffol. Ces deux quartiers réunis portaient le nom de Vaugrineuse-le-haute.

Au pied septentrional de château, se trouvait un village qualifié de ville autrefois, au milieu duquel on avait construit une forteresse. Ce troisième quartier s'appelait Vaugrenieuse-la-basse.

Nous allons étudier successivement ces différentes parties.

Seigneurie de Vaugrineuse-la-haute

Cette terre relevait de celle de Montdidier et en était un démembrement. Elle était possédée par une famille noble de nom et d'armes, connue dès le XIIe siècle et qui n'était pas encore éteinte cinq siècles plus tard. Manasses de Vaugnereuse était témoin, en 1166, de l'inféodation du prieuré de saint Christophe par l'abbé de saint Claude, à Aymon de Revigny. Guichard de Vaugrenieuse vivait en 1298. Guillaume de Vaugnereuse était prieur de Vaux, près Poligny, en 1308. On retrouve des membres de cette famille dans toutes les abbayes nobles de la province. Trois frères de ce nom étaient en même temps chanoines de Besançon. Par un acte daté du château de Montribloz le 26 février 1368, Humbert, seigneur de Thoire-et-Villars, Béatrix de Chalon, son épouse et Humbert de Thoire, leur fils, voulant récompenser les services qu'ils avaient reçus de Geoffroy de Vaugrineuse, chevalier, fils de Jean, lui concédèrent la justice haute, moyenne et basse, sur la maison-forte de Vaugnereuse, sur les fiefs, le territoire et les hommes en dépendant, se réservant seulement la supériorité et le ressort. En 1373, ce dernier fit hommage de sa seigneurie au sire de Thoire-Villars.

Le 3 octobre 1441, Henri de Vaugrineuse fournit son dénombrement au dc de Savoie. Les sujets étant mainmortables et soumis à la banalité du four, des moulins, à des corvées, à des cens en nature et en argent. Villette et Turgon dépendaient en grande partie de ce fief, composé en outre de terres, de de prés, d'étangs, de bois considérables et d'un péage perçu sur un pont

traversant la Valouse. Une transaction passée le 24 août 1441, détermina les droits respectifs des seigneurs de Vaugrineuse et de Cornod. La dernière héritière de cette maison porta cette seigneurie dans la maison d'Arloz. Jean de Seyturier, dit de Cornod, acheta cette terre de Claudine de Saix, veuve de Claude d'Arloz, seigneur de Servette, de Claude et Philibert d'Arloz, leurs enfants, par actes des 19 décembre 1581 et 6 décembre 1587.

Bourg

Un bourg clos de murs et défendu par la tour de Chauffant, qui lui servait d'entrée, était près de château. Au XIV^e siècle, il était habité par différents gentilshommes appartenant aux maisons de Viremont, de Valfin, de Toulangeon, de Rougemont, de la Palu, de Chavagna, de Ville, de Vaugrineuse.

En 1441, les habitations féodales de ces vassaux étaient déjà en ruine et étaient qualifiés de « châteaux ». Il n'y restait à cette époque que dix familles de cultivateurs. Tous vestiges de constructions ont disparu.

Seigneurie de Vaugrineuse-la-Basse

Depuis l'inféodation faite par les sires de Thoire-Villars, du 26 février 1368, cette seigneurie resta dans la maison Vaugrineuse, de père en fils jusqu'à Claude de Vaugrineuse, qui ne laisse qu'une fille, appelée Jeanne, mariée à Claude de Salins-Vincelles, bailli du Charolais. Philibert, fils de Claude de Salins, la vendit le 28 juillet 1550 à Philibert de Malyvert, seigneur de Conflans; ce dernier la laissa par testament à Claude de Malyvert, son fils puîné, pour son partage. Le 11 octobre 1655, Guillaume de Malyvert la vendit à François de la Poype, seigneur de Cornod et à Marie-Louise de Seyturier, son épouse.

Tour de Chauffant

La tour de Chauffant était carrée et entourée de fossés avec porte fortifiées et pont-levis. On en parle en 1700 comme d'une mesure.

Château de Cornod

Le château de Cornod est au fond d'une vallée, entre l'église et une haute montagne. Il se compose d'un corps de bâtiment principal, ayant une aile au sud-est, deux tours circulaires aux angles de la face nord et une tour carrée dans l'aile. Vis-à-vis cette dernière, il en existe une autre complètement isolée, servant de donjon. Les tours et le donjon étaient percés de meurtrières. Une double porte reliait le donjon à la grosse tour. Au-dessus de cette porte, qui était armée d'une herse, il y avait des mâchicoulis et un corps-de-garde, en

communication avec les tours. Le donjon est parfaitement conservé. Il a environ 25 mètres de hauteur et 4 mètres de largeur. Son plan est un carré parfait. Ses murs ont 2 mètres 70 centimètres d'épaisseur. Il est divisé en plusieurs étages voutés ; vers le sommet de l'édifice les murs étaient en retraite et sur des consoles en pierre formant mâchicoulis reposait une galerie en bois, à travers laquelle on pouvait laisser tomber des projectiles sur les assiégeants.

Un large fossé, alimenté par deux fortes sources, entourait le château. Sur ce fossé et en face des portes, étaient jetés deux ponts levis. Deux avenues conduisent au château ; l'une, ombragée de beaux tilleuls, se dirige vers l'église ; l'autre, plantée de peupliers, vers la forêt qui recouvre la montagne. Cette forêt était autrefois percée de belles allées et formait un parc magnifique. M de Montagu avait meublé le château de Cornod avec tout le luxe de l'époque. Les riches tentures, la soie, le velours, se remarquaient partout. Une grande tapisserie de haute lisse placée dans le salon, représentait les faits mémorables et la mort de Jules-César. Tous les dessins avaient été faits à l'aiguille. Les ducs de Savoie firent plusieurs visites à Cornod. Des fêtes splendides furent préparées à cette occasion. Cette propriété fut vendue nationalement en 1790. Elle est occupée actuellement par m le baron Albert, ancien colonel de la garde impériale, et sa famille.

Château de Thorigna

Le château de Thorigna n'est fortifié que par sa position naturelle. Une vallée profonde l'entoure de toutes parts. Il est au centre d'un grand parc planté avec beaucoup d'art. Près de parterre est une chapelle castrale portant la date de 1646. Cette maison de plaisance est habitée par M du Rochat.

Château de Turgon

Le château de Turgon n'était qu'une maison de maître avec un pigeonnier et des grangeages. Il n'avait aucun aspect féodal.

Eglise de Saint-Martin de Vaugrineuse

L'église occupait le sommet de la montagne du Cret. Elle paraît avoir succédé à un temple dédié à Bacchus. Elle renfermait plusieurs chapelles seigneuriales. Un cimetière l'entourait. Ruinée par les guerres du XVII^e siècle, elle ne fut pas rétablie.

Abbaye

Entre l'église et le château, se trouve un espace appelé le « Couvent » ou « l'Abbaye ». Il y avait effectivement un monastère d'homme, qui fut abandonné au XIV^e siècle. Ses biens furent unis au prieuré de Nantua. Les religieux qui l'habitaient se retirèrent dans ce dernier lieu. En 1441, le prieuré de Nantua donna à Pierre de Seyturier la dime qu'il percevait sur les vignes du territoire de Cornod. Une même enceinte de fossés enveloppait l'abbaye et l'église, et les séparait du château.

Maladrerie

Dans la contrée dite « la Malatière » entre Vilette et Cornod, était un hospice destiné aux malades atteints de la lèpre.

Chapelle castrale et église de Cornod

Le 28 octobre 1665, François de la Poype et Claude-Louise-Marie de Seyturier, son épouse, fondèrent dans la chapelle de leur château, érigée sous le vocable de l'Annonciation de Notre Dame, quatre basses messes par semaine et un catéchisme tous les quinze jours dans l'église Saint Martin de Vaugrigneuse. Ils instituèrent un chapelain qui devait servir le vicaire de la paroisse. Au commencement de XVIII^e siècle, l'église de Saint-Martin fut abandonnée. La chapelle castrale devint l'église paroissiale et fut dédiée à Saint Martin. L'édifice actuel se compose d'un clocher que couronne une flèche, couverte de tuiles, d'une nef, de deux chapelles, d'un chœur se terminant rectangulairement et d'une sacristie. Les fonds baptismaux datent de 1662. Le clocher vient d'être reconstruit.

Eglise de Vilette

L'église de Vilette était une église succursale de celle de Vaugrigneuse. Elle était placée sous le vocable de Saint Didier. On y descend par plusieurs marches d'escaliers, ce qui prouve son antiquité. Elle se compose d'une nef et d'un chœur voûté en ogive avec une sacristie. La porte d'entrée et la fenêtre du chœur sont du style ogival usité au XIV^e siècle. Le porche qui précédait l'église était de la même époque. Le cimetière, qui entoure l'église, sert encore aux inhumations.

Chapelle de Thorigna

Il existe à Thorigna une petite chapelle, d'une construction forte ancienne.

Charité de Cornod

Le 15 août 1683, Humbert Vuarin, curé de Saint-Martin de Vaugrigneuse, fit don d'une somme annuelle de 20 livres, qui devait servir au traitement d'une maîtresse d'école chargée d'instruire gratuitement les filles de la paroisse et de visiter les malades. Madame de la Poye acheta une maison, dans laquelle fut logée une institutrice. Trois religieuses vécurent ensemble dans ce petit établissement. En 1757, les sommes données par M Vuarin étant devenues irrévocables, la Charité fut supprimée.

Evènements divers

Pendant le cours du XIII^e siècle, la maison de Thoir-Villars et celle de Chalon, rivales en puissance et en richesse, se livrèrent des combats acharnés sur les frontières de leurs domaines, qui étaient en même temps celles du comté de Bourgogne et de la Bresse. Ces frontières étaient hérissées de châteaux-forts. Les « grandes compagnies » commirent des excès de toute sorte dans le bassin de la Valouse. Le bourg de Vaugrigneuse fut détruit à cette époque, ainsi que les villages d'alentour. Les guerres qui régnèrent entre la Savoie et la France amenèrent plusieurs fois la dévastation dans le mandement de Montdidier. Un des sièges les plus célèbres dans les annales de la Bresse, est celui que soutint le château de Cornod contre les armées comtoises. Au mois de mars 1657, le comte de Bussolin manifesta l'intention d'attaquer ce château, qu'il espérait prendre sans faire usage de canon, et ce en desséchant seulement le fossé. Il fit partager son opinion par le procureur général du parlement de Dole. On lui envoya de Salins des pièces de canon et de munitions. Le 12 mars, le marquis de Conflant parti de Lons-le-Saunier avec 1500 hommes de pied, 600 chevaux et du canon. La noblesse qui l'entourait fit tous ses efforts pour le détourner de cette entreprise. Le baron de Boutavant, qui commandait un quartier de cavalerie à Orgelet, s'exprima avec une rare franchise sur la témérité du comte de Bussolin, et prédit l'évènement qui devait arriver. Le procureur général répondit qu'il fallait donner quelque chose à la fortune. Le baron de Thianges, général français, avait des espions qui le prévenaient d'heures en heures de la marche de nos troupes. L'armée comtoise passa proche de Ceffia et les canons furent mis en batterie le soir même. Le marquis de Conflant, chargeant le comte de Bussolin, son fils, de bien faire garder les chemins et d'envoyer au loin des soldats pour reconnaître l'ennemi. Le comte de Bussolin donna des instructions en conséquence au baron de Boutavant. Ce dernier répondit si insolamment, que le comte le fit appeler le lendemain, au point du jour, et lui demanda une réparation. Un duel eut lieu à cheval ; les combattants étant si acharnés, que probablement l'un d'eux aurait été tué, si les principaux officiers

n'étaient accourus pour les séparer. Il paraît que les chemins ne furent nullement gardés, car de Thianges s'avança sans résistance avec toutes ses troupes de cavalerie et d'infanterie, et pris position derrière le château de Vaugrineuse, d'où il pouvait tout voir sans être aperçu. L'officier chargé de défendre le pont sur la valouse, livra le passage sans difficulté (15 mars). Le premier escadron de cavalerie française qui se présenta, fut repoussé par la cavalerie comtoise, et fit semblant de prendre la fuite. Tout à coup une nuée de cavaliers apparaît. Notre cavalerie, saisie d'une terreur panique, prend la fuite en désordre et abandonne l'infanterie. Le comte de Bussolin mit pied à terre et combattit la pique à la main, à la tête de son régiment. MM de Reculot et de Champagne animaient aussi leurs soldats pour l'exemple. Le marquis de Conflans, voyant un escadron se diriger de son côté, crut que c'était un détachement de ses troupes. Prévenu de son erreur par Flavigny, son maître d'hôtel, il n'eut que le temps de fuir. Le procureur général assistait au combat, exhortant les fantassins à faire leur devoir et accablant de reproches les fuyards, mais il ne tarda pas à se retirer. Les comtois eurent plus de 600 fantassins tués en combattant, au nombre desquels était m de Vannod et plusieurs autres officiers de distinction. MM de Reculot et de Champagne furent emmenés prisonniers. Le Baron de Boutavant, également pris, fut mis à mort de sang-froid dans le camp ennemi. M de Saint-Germain, avec sa cavalerie, et les gens de M de Raincourt, parvinrent à empêcher l'ennemi de profiter de ses avantages pour marcher sur Orgelet.

(Bibliographie Guichenon, Histoire de Bresse et du Bugey. Archives du Jura)